



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 75939

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la présence fortuite de semences OGM dans les semences conventionnelles. Bien que la dissémination des organismes génétiquement modifiés dans l'environnement soit encadrée par la directive européenne de mars 2001, la question de la présence éventuelle d'impuretés OGM en amont n'a pas été réglée par ce texte. Aussi il souhaiterait avoir son sentiment sur la question et savoir s'il entend prendre des mesures à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75939

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2451